P. 24
Case
FRC
8845

TROIS MOTIONS
INCONNUES
D'UN DÉPUTÉ GASCON,
OU
LES GASCONADES
PATRIOTIQUES.

Md W 17722

THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO ·

TROIS MOTIONS

INCONNUES

D'UN DÉPUTÉ GASCON.

Que l'univers se taise et m'écoute parler.

ROUSSEAU.

DANS une des séances qui suivirent de près l'arrêt à jamais fameux qui sécularisa les biens du clergé, et la division non moins fameuse du royaume en 75 à 85 départemens, un député gascon (son nom ne fait rien à l'affaire) enflammé du zèle réformateur, dont il voyoit ses confrères animés, se leva, demanda la parole, l'obtint, toussa, & d'une voix grêle, d'un accent qui trahit à l'instant le lieu de son berceau, prononça la harangue suivante, harangue orageuse, souvent interrompue, qui occupa pendant cinq heures l'assemblée nationale. (1) Les détails de cette séance ont échappé, aux *Gorsas*, aux *Beaulieu*, aux *Mirabeau*, et même, au lu-

(1) Suivant certaines versions, il toussa jusqu'à trois fois. Nos neveux à qui, au train dont nous y allons, nous ne laisserons plus rien à faire, éclairciront ce fait important.

mineux, au logicien, à l'impartial, *le Hodey de de Saultchevreuil.* Leur récolte paroît cependant abondante et complette.

Mais ce champ ne se peut tellement moissonner,
Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.

Leur réticence sur ce que nous allons rapporter n'en est pas moins étrange. Ah ! c'est que leurs écrits ressemblent, en tous points, à l'évangile ; tout ce qui s'y trouve est vrai, mais toutes les vérités ne s'y trouvent pas.

Après ce petit-hors d'œuvre que je pourrois excuser par de grandes autorités, venons au fait.

Notre Démosthène de la Garonne, ayant promené complaisamment ses regards sur la complaisante assemblée, toussa une seconde fois, & dit:

» Messieurs, le Rubicon est passé. Le despotisme et ses formidables boulevards, la bastille et les pigeonniers sont à bas. Il n'y a plus ni *ordres*, ni *classes*, ni *divisions de Provinces*, ni *casuel.* Il n'y a plus qu'une chose en france .... la patrie. »

A cette phrase, première interruption. Les amendemens.... plurent de toutes parts, mais ne plurent pas universellement; car comment plaire à tout le monde.

Un ancien maire de champagne s'écria que sans *ordre*, il lui seroit désormais impossible de maintenir la paix dans sa ville.

Un plaisant dit que, pour prouver au préopinant qu'il se trompoit, il falloit le rappeller à *l'ordre*.

Un lieutenant de frégate prétendit que c'en étoit fait de notre marine, si on abolissoit les *classes*.

Un professeur de rhétorique qui crut qu'on en vouloit à sa chaire, dit: qu'en ce cas il falloit donc renoncer à élever la jeunesse.

Un génovéfain objecta en soupirant qu'il n'y avoit encore que trop de *divisions* dans le royaume.

Enfin, un fabricant de porcelaine, osa soutenir que, malgré les décrets de l'assemblée, tout ce qui sortoit de ses attelliers, étoit encore *casuel*.

Le pauvre orateur ne savoit à qui entendre; mais un gascon ne se déferre pas facilement. Il continua donc:

» La patrie seule existe, mais nous avons » encore plus d'un sacrifice à lui faire. Il ne » faut pas, messieurs, nous arrêter en si beau » chemin. J'ai conçu plusieurs projets dont l'a- » doption peut ajouter à votre gloire, mais » pour vous rendre mon idée sensible, pre- » nons les choses *AB OVO*. »

A ces derniers mots, un député peu lettré sans doute, croyant qu'on parloit du *maréchal*

de Beauveau, s'écria que les propriétés étoient sacrées, qu'il ne falloit rien prendre à personne.

Un aristocrate qui avoit oublié le latin: (& il y en a quelques-uns dans ce cas, sans compter ceux qui ne l'ont jamais su) dit: qu'il étoit indécent de nommer ainsi familièrement d'illustres personnages, et que l'assemblée n'avoit sûrement pas prétendu qu'un goujat fût légal d'un prince, et qu'il n'y eût aucune différence entre un maréchal de France et un tambour.

Le parti des fougueux démagogues, vulgairement nommé *l'enfer*, pensa profiter de cette occasion, pour proposer que désormais nul citoyen, quelque distingué qu'il fût, avant la célèbre nuit du 4 août, ne seroit désigné que par son nom, et que tout au plus les législateurs de la nation, pendant la durée de leurs séances, seroient appellés *maître* un tel.

Déja la motion se préparoit sourdement. Ses rédacteurs entassoient autorité sur autorité. Ils invoquoient la raison, la nature. Ils foudroyoient les usages, si contraires à l'une et à l'autre. Ils alloient citer Licurgue, mais ils entendirent murmurer autour d'eux, qu'à Lacédémone il y avoit des rois & des Ilotes, & qu'aucun auteur grec n'a-

voit dit que ces deux classes d'êtres eussent été *parfaitement* égales.

Dans un autre coin de la salle, des gens de robe se rappellèrent *maître sang-sue*, & *maître brigandeau*, et craignirent l'application du nouveau titre.

Un député, qui connoît sa nation, objectoit que celui qui domineroit l'assemblée, ne pourroit échapper au titre de *maître Jacques*.

Quelques Damoiseaux redoutoient celui de *petits-maîtres ;* bref, *l'enfer* s'apperçut que l'instant n'étoit pas propice, et convint de remettre sa motion à un autre tems.

Au milieu de ce tumulte, l'orateur eut beaucoup de peine à faire comprendre qu'il n'avoit voulu rien prendre à personne, ni interpeller personne, et que son expression *AB OVO* étoit deux mots latins.

A la bonne-heure, s'écria le parti aristocrate; mais M. le latiniste, plus de citations qui puissent causer de pareilles méprises. Continuez ! Il continua :

» Je disois donc qu'il falloit prendre les choses *AB OVO*, c'est-à-dire, dès leur origine. Les hommes ne sont-ils pas nés tous égaux ! Au premier aspect qui distinguera l'enfant d'un pâtre de celui d'un monarque ? vérité éternelle ! mais vérité

neuve, à laquelle du moins les hommes n'ont pas assez réfléchis. Il faut avouer que la nature, elle-même, a mis entre les individus, (d'ailleurs parfaitement égaux) quelques très-légères différences, qui tiennent à la conformation physique et morale, à la nourriture, au climat; que des enfans semblent naître droits, d'autres tortus, les uns pour être camards, les autres pour avoir un nez aquilin. Celui-ci semble apporter, en naissant, le germe des muscles d'Hercule, et l'autre celui des graces d'Adonis. Mais, messieurs, ne nous laissons pas séduire par ces fausses apparences, et n'accusons pas la nature de ce qui doit n'être attribué qu'a notre impéritie ou à notre négligence; oui, nous naissons tous avec le même esprit, le même cœur, les mêmes organes, les mêmes talens. On l'a démontré dans ce siècle par des preuves sans réplique..... Manes d'Helvétius, je vous invoque.....»

Nouvelles rumeurs à cette exclamation. Des quatre coins de la salle on entendit retentir, *point de fleurs de rhétorique*. L'orateur un peu interdit de *l'apostrophe*, fit grace de la *prosopopée* et poursuivit:

» Vous ne voulez point de fleurs, messieurs, eh bien! voilà des fruits! oui je le répète, nous naissons tous égaux: pour remplir cette destina-

tion, il ne s'agit que d'y tendre sans cesse. Je propose donc que la patrie prenne chaque citoyen au berceau, et le conduise par la main à travers le sentier de la vie, jusqu'aux portes de l'éternité ».

Ici un plaisant dit à demi-voix : *que je vous souhaite*, mais il n'y a, je crois, que moi qui l'aie entendu.

» Je m'explique : établissons non pas seulement des sociétés patriotiques, mais des livres patriotiques; des précepteurs patriotiques ; des nourrices patriotiques ; et jusqu'à DE LA BOUILLIE PATRIOTIQUE. --- Vous riez, messieurs, mais c'est le sort des idées neuves, de provoquer la raillerie. Je puis appuyer la mienne par un grand exemple que les modernes Spartiates ne recuseront pas. Rappellez-vous la sauce noire de vos modèles que vous avez déja laissés si loin de vous.

Cette fois le plaisant dit un peu plus haut, que la comparaison clochoit excessivement, puisque les deux membres différoient *du blanc au noir*.

» Pour vous, messieurs, peut-être, qui toujours dupes de vos sens, ne jugez que par de frivoles apparences, je n'en soutiens pas moins que nous sommes tous égaux ».

Ici la mémoire lui manqua ; il répéta plusieurs fois *ego... ego...*

Vous ne l'entendez pas, reprit un aristocrate railleur, monsieur veut dire, nous sommes tous *égoïstes*. La question est de savoir s'il veut parler des hommes en général, ou des François en particulier, ou spécialement des Gascons. Pour moi je pense, que plus sa proposition se rapproche de l'unité, plus elle se rapproche de la vérité.

Un démagogue trouva que cette opinion sentoit un peu trop la métaphysique.

Un second rappella la question préalable. Un duc (étoit-il aristocrate ou démagogue? c'est ce que je n'ai pu discerner,) demanda la *division* de la question.

Un de ces adhérens soutint qu'il falloit la diviser et la simplifier. Il proposa donc de la poser ainsi.

Le préopinant veut-il dire que nous sommes tous égaux ou bien tous égoïstes?

On alla aux voix sur cette question, que l'orateur gascon étoit peut-être seul en état de décider. Bientôt on entendit retentir des *égaux* dans toute la salle; quelques petits *égoïstes* furent seulement prononcés à voix basse.

Le député simplificateur et diviseur, qui *divi-*

soit assurément, mais qui ne *simplifioit* pas ; proposa ensuite de décider laquelle de ces deux assertions étoit la vraie, et pésa lumineusement la question ainsi :

Sommes nous tous égaux ou tous égoïstes ?

Les démagogues prononcèrent de leurs voix tonnantes, *égaux*, *égaux*, et *non pas égoïstes* !

Les aristocrates : *égoistes*, *égoistes*, *peut-être*; *mais égaux*, *non*.

Les plus raisonnables, *l'un et l'autre*,
Les plus entêtés, *ni l'un*, *ni l'autre*.

Et les têtes s'échauffoient, les poulmons s'épuisoient, les visages s'enflammoient, les bras s'agitoient, les voix s'enrouoient ; & moi j'admirois comment un simple jeu de mots pouvoit donner lieu à une discussion aussi orageuse.

Enfin, comme cela était déja arrivé plus d'une fois, on finit par où l'on auroit dû commencer en décidant *qu'il n'y avoit lieu à délibérer.*

L'orateur qui avoit eu le tems de prendre haleine, profita du premier moment de calme pour continuer ainsi.

» Nous sommes donc égaux, ce n'est plus

désormais un problême ; mais après avoir rétabli, créé, si vous voulez, cette précieuse égalité, occupons-nous des moyens de la maintenir. Je sais que, semblable au rocher de Sisiphe, elle tend sans cesse à descendre du sommet, où on l'a poussé à force de bras, et que pour l'y maintenir, il faut la vigilance d'*Argus*, et la vigueur de *Milon de Crotone*.

Ici quelques curés de Champagne et de Limousin, murmurèrent un peu contre cette profusion de citations mythologiques ; mais cela n'eut pas de suite, l'auditoire plus semblable aux enfans qu'aux *Iconoclastes*, ce jour-là, aimoit assez les *images*.

» Il faut fixer, il faut suspendre ce roc comme au milieu des airs, par des crampons invisibles, et ces *crampons*, messieurs.... ce seront nos loix.

» Je voudrois qu'elles attaquassent cette inégalité sur tous les points de sa surface, que dans aucune circonstance de la vie, aucun citoyen n'eût à se prévaloir de la plus légère supériorité sur l'autre. Nous avons décidé que les talents seuls et les vertus, distingueroient les hommes. Cette loi, toute imparfaite qu'elle est, convient peut-être encore à notre imperfection. La nature humaine, défigurée parmi nous, par un

million d'inégalités, ne comportoit peut-être pas, pour le présent, une institution plus parfaite. Mais quant un jour la recette de ma BOUILLIE PATRIOTIQUE sera universellement connue, quand tous les enfans formés dans des moules parfaitement semblables, de parens qui meneront tous une conduite uniforme ; quand tous les enfans, dis-je, auront été conçus, bercés, nourris, morigénés, instruits, de la même manière (et cette époque n'est pas aussi éloignée, que quelques ris étouffés voudroient le faire croire ;) alors, messieurs, la nation françoise ne sera plus qu'un peuple de *Ménechmes*, si ressemblans au physique comme au moral, que pour faire un choix quelconque entr'eux, il n'y aura plus d'autre ressource que de consulter le sort, ou tout au plus, la date des extraits baptistaires.

» Mais avant d'en venir à ce but de nos efforts, nous avons encore, j'en conviens, une carrière presque immense à parcourir. Qu'elle ne nous effraie pas. Regardons derrière nous. Voyez ce que nous étions le 5 mai de cette année, voyez ce que nous sommes, et osez désespérer de la réforme totale que je vous propose.

» Pour commencer à l'opérer, mon idée

seroit d'attaquer, dans sa source, le mal dont nous voulons guérir la nation. Déja quelques honorables membres, auxquels le hazard a donné, non les titres, mais les noms de *marquis*, de *baron*, ont proposé de les déposer sur l'autel de la patrie. On ne peut qu'applaudir à ce beau mouvement de patriotisme, mais ce n'est pas assez, messieurs; l'europe étonnée, attend de nous de plus grands sacrifices. Il faut mériter autrement les autels de la postérité. Je remarque dans les différens noms, que portent les françois, des inégalités choquantes, avec lesquels nos généreux projets sont incompatibles. Comment (pour vous citer un seul exemple entre mille, et pour le prendre parmi nous,) comment le fils de M. *Lucas* et celui de M. *le comte de Clermont Tonnerre*, fussent-ils nourris dans le même berceau, par une nourrice commune, éduqués, fustigés par le même pédagogue, pourroient-ils se croire égaux? Comment de ces deux françois devenus adultes, l'un avec son nom modeste, ne sera-t-il pas ébloui, interdit, étourdi du nom pompeux de l'autre?

Proscrivons donc, messieurs, ces disparités révoltantes. Établissons que tous les noms françois, composés du même nombre de syllabes, auront tous une même terminaison. Et pour

vous donner, messieurs, l'exemple du dévouement que je provoque, disposé de faire à la patrie de bien plus grand sacrifices encore, je renonce, dès ce moment, solemnellement entre vos mains? je renonce... au *gnac* qui termine mon nom, et me soumets d'avance à la terminaison qu'il plaira à l'assemblée de décréter.

Ces mots sonores *au gnac* furent répétés d'un bout de la salle à l'autre. Il en résulta un croassement universel, qui m'étourdit pour quelques minutes. Telle étoit sans doute l'assemblée tumultueuse des grenouilles, lors de cette fameuse séance qui produisit l'inauguration du roi *Soliveau*.

Quand cette premiè re rumeur fut calmée, des oppositions plus prononcées, des amendemens, des explications, se firent entendre de tous côtés.

Les aristocrates disoient que leur noms étoit une de leur propriétés et qu'ils n'y renonceroient jamais.

Les députés Normands opinoient pour la terminaison en *ville*.

Les députés Picards, la terminaison en *court*.

Les députés Alsaciens réclamoient la terminaison en *dorf*.

Jamais nos législateurs n'avoient plus mérité

qu'en cette occasion, le titre sur lequel ils avoient eu de si longs débats, celui d'*égoïstes*.

Un député Breton voulut élever la voix pour proposer aussi de l'uniformité dans les premières syllabes des noms. On vit venir le *Ker*, si précieux aux aristocrates de l'armorique, on lui imposa silence.

Un honorable membre qui croyoit, il y a huit mois, que son nom étoit illustre, opina pour que les choses restassent *in statu quo*. Il avoit, jusques-là, figuré parmi les amis du peuple. Ce seul trait lui a valu l'odieuse dénomination d'*aristocrate*; on l'a soupçonné d'attacher quelqu'importance à son nom, et l'on prétend qu'il ne s'en relevera pas.

Un autre fut d'avis qu'il ne falloit donner la préférence à aucune terminaison plus usitée dans une province que dans toute autre; qu'on en devoit choisir une qui portât le cachet national, une de ces syllabes nazales *on*, *in*, *oin*, qui appartenoient presque exclusivement à notre langue, qu'à la vérité ces syllabes ne la rendoient pas harmoniense, mais que le patriotisme commandoit de grands efforts, et que peu importoit, au reste, qu'il y eût de l'harmonie dans nos périodes, pourvu qu'il y en eût dans nos délibérations.

Cette motion causa une rumeur générale dans

dans laquelle dominoit la répétition des syllabes *on*, *in*, *oin*. A la première scène de ce genre, je m'étois cru au bord d'un marais : qu'on devine où je me crus transporté à la seconde.

MM. P-t-n, P-z-n, S-l-n, et autres députés favorisés de la terminaison nationale, c'est-à-dire, nazale, *trop grands*, *trop romains pour s'isoler dans cette circonstance*, protestèrent contre toute décision qui émaneroit de l'assemblée. Il seroit à craindre que, malgré le désintéressement généreux des membres, s'écria l'un d'eux, il n'en sortît pas une qui ne fût plus ou moins entachée d'égoïsme ou d'aristocratie, qui n'est, (ajouta un *sous-amendeur*), qu'un égoïsme déguisé, qu'un égoïsme en masque, dit un second, qu'un égoïsme en *domino*, reprit un troisième; c'est-à-dire, *dominateur*, s'écria un quatrième. Sans le secours de la clochette impérative, on alloit voir s'élever un immense échafaudage d'amendemens, échafaudage qu'on eût pu qualifier de pyramidal, puisqu'il tendoit à se terminer en *pointe*.

Aux protestans en *on*, succédèrent les T..g.t, les T..r..t, les T..c..t, et autres législateurs en *et*, qui appuyèrent la motion des préopinans en *on*, et renoncèrent, avec la même magnanimité, à voir adopter leur terminaison. La matière s'em-

brouilloit, et la lutte modeste des sentimens généreux, alloit être aussi orageuse que l'est communément celle des prétentions de l'amour-propre. La motion suivante ramena le calme, et concilia toutes les opinions.

L'assemblée invitera celle de nos académies qui a le plus de lumières et le plus de loisirs, à prononcer sur la question de la terminaison des noms françois.

Il y eut seulement quelques chicanes sur la rédaction.

Un membre proposa de retrancher ces mots : *le plus de lumières.* Elle ne pouvoit que mortifier, selon lui, ceux des corps qui ne seroient pas choisis; qu'à les mettre en rivalité les uns avec les autres..... Tant mieux, s'écria un membre *anti-académique* : *divide et impera*, telle fut longtems la devise du despotisme ou de la politique ambitieuse; qu'elle soit aujourd'hui celle de la liberté. C'est ainsi que nous réduirons à l'impuissance tous les corps aristocratique, enattendant que nous nous occupions de leur anéantissement total.

Un opinant plus calme, observa, qu'autant qu'on le pouvoit, il ne falloit humilier personne; que d'ailleurs, pour décider la grande question qui s'agitoit, il falloit assurément plus de *loisirs* que de *umières.*

Cette réflexion convertit tout le monde; et l'on convint d'omettre ces mots : *le plus de lumières.*

Un membre qui n'avoit pas encore parlé, attaqua d'un air triomphant les derniers mots de la motion : *les noms françois !* s'écria-t-il. Cette expression est louche; elle n'est même pas correcte. Après avoir prononcé sur *les noms françois*, on croira que nous allons nous occuper *des verbes.* Le caractère essentiel d'une loi, Messieurs, c'est la clarté. Je propose donc de substituer à l'expression du préopinant, *des noms* D E S *François.* L'honorable membre se tût; mais depuis ce moment il se croit immortel. Il avoit d'abord répugné à léguer comme tous ses confrères, sa figure à la postérité. Dès le lendemain il se rendit chez le *peintre national.*

Un autre renchérit encore sur l'exactitude. Mettons, dit-il, *des noms de tous les François.*

Un troisième proposa d'écrire : *Messieurs tous les François.* Cela n'est pas françois, s'écria une cohorte de puristes.

L'opinant s'amenda lui même, et dit : eh bien, mettons, *tous Messieurs les François.*

Du fond de la sale s'éleva une voix criarde, qui objecta que les François ne devoient pas parler d'eux-mêmes, avec tant de cérémonie.

Quand nous parlerons de nous mêmes, s'écria

d'un ton magistral, un député accoutumé à dominer les opinions, et qui prend tout au grave, excepté quand il s'agit de faire *une constitution l'épée à la main*; quand nous parlerons de nous-mêmes, Messieurs, nous pourrons faire nos honneurs; mais nous parlons de nos commettans, de nos souverains, de toute la nation, nous ne saurions nous exprimer sur elle avec assez de civilité.

Malgré cette observation lumineuse, la rédaction du préopinant prévalut, modifiée seulement par le troisième amendement, et après cette digression, un peu longue, on revint à la question préalable.

L'assemblée invitera celle de nos académies qui a le plus de loisirs, à prononcer sur la question de la terminaison des noms de tous Messieurs les François.

A cette seconde lecture, quelques murmures s'élevèrent contre la suite peu élégante de tous ces génitifs.

Qu'importe l'élégance, dit un des membres, pourvu qu'il y ait clarté et correction ?

D'ailleurs, poursuivit un autre, nous sommes occupés de grands objets, il ne faut pas nous arrêter à des minuties.

Il s'agissoit ensuite de décider quelle étoit l'académie *qui avoit le plus de loisirs.*

Etoit-ce l'académie-françoise ou celles des inscriptions et belles-Lettres ?

On alla aux voix par *assis et levé.* L'épreuve parut douteuse.

On alloit procéder à l'appel nominal, lorsqu'un membre s'écria : éclaircissons la question, Messieurs, elle sera bientôt décidée.

Quel est le corps le moins occupé, de celui qui s'occupe A DES RIENS, ou de celui qui ne s'occupe de RIEN ?

Ce trait de lumière frappa toute l'assemblée comme un coup électrique, et d'une voix unanime, on prononça que c'étoit le second.

En conséquence on décréta :

Que l'assemblée députeroit quatre de ses membres vers le corps académique, QUI NE S'OCCUPOIT DE RIEN, pour le prier de s'OCCUPER à trouver une terminaison commune pour tous les noms des habitants de la France, en excluant toutefois celle, qui paroissoit plus particulièrement affectée à certaines provinces.

Le Démosthène de la Garonne, eut enfin la liberté de continuer sa harangue.

» Nous ne sommes encore que sur le seuil du temple immortel de l'égalité. Car enfin, Mes-

sieurs, ne nous le dissimulons pas; elle ne consiste pas simplement dans les mots. Compterons-nous pour rien la manière dont on les prononce? Or, les mêmes mots sont prononcés différemment, suivant les cantons, et semblent apartenir à des langues différentes. Qui osera comparer M. de la Harpe, lisant au lycée son analyse d'Iphigénie, à M. l'abbé Fauchet, se proclamant en face des autels, *concitoyen de Jesus-Christ*, et l'un de mes compatriotes, lorsque Reignard lui fait dire :

» *Il né mé souvient pas d'un mot dé tout céla.* Dans l'état actuel des choses, qui pourroit prendre ces trois personnages pour trois *concitoyens?* Ici on sautille légèrement sur chaque syllable; plus loin la langue articule pésamment chacune d'elle; la parole vole à Bazas à Pezenas, elle se traîne à Falaise et à Luneville. Eh comment prétendre jamais à l'égalité, tant que ces disparités frappantes entre les citoyens de l'empire françois ne seront pas effacées. ? A quoi nous servira d'avoir anéanti les divisions des provinces, tant que, dès la première phrase, on pourra dire : *celui-ci est Provençal, et celui-là Picard* « ?

» Vous sentez sans doute comme moi la nécessité d'établir une parfaite uniformité d'accent d'un bout du royaume à l'autre. Mais hé-

las ! cette réforme patriotique, si elle n'est pas la plus difficile, sera du moins la plus lente. Nos organes adultes n'ont plus cette souplesse qui permette de la réaliser à l'instant, comme tant d'autres révolutions majeures, pour lesquelles un seul de vos décrets a suffi. Vous avez dit : *que les nobles ne soient plus : aussitôt de la France, ils disparurent tous.* «.

Vous avez dit : « *nous abolissons les dîmes*, et vous savez si depuis votre décret, un seul françois, rebelle à votre autorité, s'est obstiné à les payer ».

Vous avez dit : « *qu'il n'y ait plus de garennes*, et le peu de lapins qui ont survécu à cet arrêt de mort, pourront vous apprendre s'il a été fidelement exécuté.

» Mais le pouvoir le plus illimité trouve ses bornes dans la nature même des choses. Il déracine les forêts, il applanit les montagnes, mais il échoue quelquefois contre un grain de sable. Tel le vainqueur invulnérable d'Hector succomba jadis sous la débile main d'un lâche adolescent. C'est que malgré la protection des dieux, le héros Grec avoit encore un endroit foible. Oui, messieurs, je le crains ; l'uniformité de l'accent, pardonnez-moi cette métaphore ; voilà le talon de votre colosse souverain.

» Cependant ne nous décourageons pas; faisons à nos contemporains tout le bien que nous pourrons, mais ne négligeons pas celui dont notre postérité seule pourra jouir. Votons, dès l'instant, une institution salutaire, dont on recueillera le fruit dans trente ans, depuis Antibes jusqu'à Dunkerque, depuis Baïonne jusqu'à Weissembourg.

» Dans cette vue, j'ose vous proposer, une seconde fois, l'entremise de messieurs les quarante, ces arbitres du langage, ces législateurs de l'accent: Apôtres de la grammaire, qu'ils aillent prêcher d'un bout de la France à l'autre, les dogmes éternels de l'ortographie et de la prononciation.

» La division du royaume semble se prêter merveilleusement à l'exécution de ce plan. Chacun d'eux présidera à deux départemens; là, il établira ses assises; là, il se fera assister par quelques maîtres ès-arts, dont la réputation de purisme sera solidement établie. Delà partiront comme d'un centre de lumière, des rayons qui iront aboutir jusques dans les hameaux. Là, se sanctionnera la différence immense entre les *e* ouverts et les *e* muets. Là, on apprendra à distinguer par des caracteres infaillibles, *la paume de la main*, *de la pomme d'Adam*, là on apprendra à discerner *une tache qu'on efface d'une tâche qu'on impose.*

» Quelle perspective ravissante, messieurs, de se figurer nos neveux, bien plus rapprochés que nous de cette précieuse égalité, vers laquelle tendent tous nos vœux, écrivant, parlant, prononçant tous de la même maniere ! Qu'ils seront heureux, ces descendans, devant lesquels nos mains civiques jettent si généreusement les semences d'un bonheur dont nous ne serons pas même témoins ! Ah ! quel effort de patriotisme il nous faut pour n'en être pas jaloux ! Par-tout où chacun d'eux paroîtra, on ne verra plus cent auditeurs malins prêts à épier sa premiere phrase pour décider s'il est né sur les bords de la Somme, ou sur ceux de la Garonne. Son accent correct et national, dira à toutes les oreilles : *je suis français ;* et toutes les bouches répéteront : *il est français.*

» Je me résume, messieurs, et vous propose la motion suivante.

» *Aussi-tôt que les limites des nouveaux départemens seront fixées, l'assemblée nationale invitera messieurs les quarante de l'académie françoise, à se répartir par-tout le royaume, de façon que chacun d'eux ait deux de ces départemens sous sa direction grammaticale, et pour distribuer également les lumières dont ils seront les dispensateurs : l'assemblée ordonne qu'ils réfi-*

deront tour-à-tour, année par année, dans le chef-lieu de chacun des deux départemens, confiés à leurs soins, et qu'ils feront de fréquentes tournées dans toute l'étendue de leur reſſort.

L'aſſemblée ſe réſerve, au reſte, de leur rédiger de plus amples instructions, à l'époque où le présent décret pourra s'exécuter.

» Je n'appuyerai plus, messieurs, cette motion que d'une seule observation.

» Elle me paroît entrer doublement dans vos vues patriotiques. Elle divisera les membres d'un corps qui a des formes trop aristocratiques; et enfin, elle les rendra utiles à la patrie. »

J'admirai la patience de l'aſſemblée à écouter d'auſſi longues périodes, parmi les quelles elle remarqua aſſurément plus d'une inutilité. Je ne l'attribuai qu'à ſon épuiſement.

L'orateur avoit laissé le tems à ses auditeurs de reprendre leurs forces. Ils les employerent à harceler son plan de toutes parts.

Les uns le jugèrent impraticable.

Les autres soutinrent que, quand il seroit praticable, on n'en retiroit aucun fruit.

Plusieurs furent assez austères pour le trouver ridicule.

Il y en eut même quelques-uns assez soup-

çonneux, pour inculper son auteur d'une amère ironie.

D'autres aussi pénétrans, mais plus difficiles, crurent deviner l'ironie, mais prétendirent qu'elle étoit insipide.

Mais les grands principes aristocratiques, soutinrent la motion prête à succomber.

Enfin, après bien des débats, dont je fais grace au lecteur, elle fut ajournée jusqu'à l'époque de l'organisation complette des départemens.

Cette espèce de triomphe encouragea l'orateur. Il en vint enfin à un objet qui lui tenoit encore plus à cœur que les précédens, et pour lequel il croyoit s'être ménagé, assez adroitement, la faveur de l'assemblée.

« J'ai encore à vous dénoncer, dit-il, en élévant sa voix plus que jamais, une autre inégalité bien plus choquante, s'il est possible, que celles sur lesquelles je viens de fixer votre attention, une inégalité, qui révolte à la fois, la nature, la justice et la raison ; celle qui subsiste dans ma province et dans plusieurs autres, quant à la distribution des successions entre les enfans d'un même père. Parmi mille argumens qu'on pourroit lui opposer, je n'en employerai qu'un, Messieurs; elle contrarie ouvertement l'esprit de tous vos décrets; elle n'a jamais pû

avoir qu'un seul motif, celui de soutenir les familles des nobles, c'est-à-dire, de perpétuer une race d'*Aristocrates* riches, et par conséquent insolens : Vous faut-il un autre motif pour la faire proscrire ?

Un député lui coupa la parole, et soutint que cette institution étoit salutaire, qu'elle étoit intimement liée à tout le système des propriétés, que sa révocation bouleverseroit tout le royaume, etc. etc.

L'orateur gascon prit sa revanche, et cria *haro*, sur l'aîné de famille, qui vouloit s'ériger en juge dans sa propre cause.

Oui, Monsieur, je suis l'aîné de ma famille ; et si, à ce titre, je suis suspect, l'êtes vous moins, vous, Monsieur qui êtes sans doute, le second de la vôtre ?

« Moi ! le second de la mienne, répartit le Gascon, Sandis, moi le second ! .... quelle imposture ! quelle calomnie ! j'en appelle aux fonds baptismaux de Saint-Sever. J'en appelle à la notoriété publique de tout le Bazadois. »

Je reconnois son frère aîné, s'écria une voix qui, du fond de la salle, vint tonner sur l'occiput de l'orateur.

Et quand vous le connoîtriez, Monsieur, s'ensuivroit-il que je suis le second de ma famille

tion, Messieurs, je ne suis pas le second. Je vous dois la vérité..... Je vais vous la dire..... Je suis le sixième.

La repartie fit rire quelques membres de l'assemblée, la plus saine partie la trouva très-déplacée. De ce moment, l'orateur perdit le peu de faveur qu'il avoit conquis ; on le força à se taire. Il étoit tard. On décida à la hâte, que pour le moment, il n'y avoit lieu à délibérer sur sa troisième motion.

Sur quoi, l'assemblée se sépara. En sortant, je passai tout près de l'orateur Gascon. Il conservoit encore un air triomphant, et il murmuroit entre ses dents :

« *Sandis ! moi lé second dé ma famille ! ah jé lé leur apprendrai.* «

Et on peut dire que dans cette séance mémorable, il eut le dernier mot.

FIN.

P. S. On vient de m'assurer que le héros de cette séance, au sortir de l'assemblée s'étoit rendu chez le peintre des représentans de la nation, et avoit exigé qu'il le peignît assis, et montrant de sa main oratoire une écuelle de bouillie patriotique, posée sur un trépied, pour indiquer

721

la divinité de l'inspiration, avec l'inscription suivante, au bas du tableau.

Que l'univers se taise et m'écoute parler.